



HAL
open science

La réalisation zéro du pronom sujet de première et de deuxième personne du singulier en finnois et en estonien parlés

Outi Duvallon, Antoine Chalvin

► To cite this version:

Outi Duvallon, Antoine Chalvin. La réalisation zéro du pronom sujet de première et de deuxième personne du singulier en finnois et en estonien parlés. *Linguistica Uralica*, 2004, XL (4), pp.270-286. <halshs-00674857>

HAL Id: halshs-00674857

<https://shs.hal.science/halshs-00674857v1>

Submitted on 28 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La réalisation zéro du pronom sujet de première et de deuxième personne du singulier en finnois et en estonien parlés

Outi Duvallon¹ et Antoine Chalvin (INALCO, Paris)

En finnois et en estonien, les verbes à la première et à la deuxième personne peuvent s'employer sans pronom sujet. Cet article étudie les critères distributionnels qui caractérisent, dans des corpus de finnois et d'estonien parlés, les occurrences de verbes de 1^{re} et de 2^e personne du singulier non accompagnés de pronom sujet. Notre exposé attire l'attention sur quatre types de facteurs : 1) la réalisation zéro du pronom sujet s'explique par l'appartenance du verbe à une unité complexe au sein de laquelle la personne sujet a déjà été mise en scène, 2) l'omission du pronom sujet est motivée par l'antéposition au verbe d'un complément (facteur important en estonien parlé), 3) l'absence de pronom sujet est typique des énoncés soumis à une modalité orientée vers l'interlocuteur et 4) la réalisation zéro caractérise l'emploi de certains lexèmes verbaux, ainsi que certains contextes sémantiques et interactionnels.

1. Introduction

Le finnois et l'estonien, deux langues apparentées, disposent de plusieurs possibilités de réalisation du sujet de première et de deuxième personne du singulier. On trouve un système identique, en principe, dans le finnois non standard et en estonien, comportant trois types de réalisations : la forme longue du pronom sujet, *minä, sinä* « je, tu » (fi.) ~ *mina, sina* (es.), la forme brève du pronom sujet, *mä, sä* (fi.) ~ *ma, sa* (es.), et la réalisation « zéro ». Le finnois standard se différencie de ce système ternaire par l'absence des formes brèves. En estonien, les grammaires décrivent l'emploi des formes pronominales explicites à l'aide des critères accentuels (Erelt et al. 1997 :146). Dans les deux langues, la possibilité d'omission du pronom sujet est ramenée à la présence d'une désinence personnelle du verbe, qui indique la personne sujet (notons toutefois qu'en estonien, les formes négatives sont dépourvues d'indice personnel, et que les désinences sont facultatives dans les formes de conditionnel). L'omission du pronom sujet est considérée par les grammaires finnoises normatives comme le cas non marqué, la réalisation pronominale du sujet étant censée se limiter aux cas d'accentuation ou de mise en contraste du sujet (pour les origines de cette norme, voir Paunonen 2001).

En finnois, la langue parlée courante s'écarte nettement de la norme. Dans le registre familial, plus de 80 % des verbes de 1^{re} et de 2^e personne du singulier sont accompagnés d'un pronom sujet (Lappalainen 2004 : 80-81). Depuis les années 1980, des études sociolinguistiques s'intéressent à la variation, dans le finnois oral, des formes longues standard et des formes brèves non standard des pronoms sujets (voir par ex. Paunonen 1995[1982] : 151-164). Le deuxième type de variation, concernant l'emploi ou l'omission du pronom sujet, a attiré moins d'attention. En effet, les occurrences du zéro peuvent paraître non problématiques, du fait qu'elles représentent la variante conforme à la norme. Mais toutes les occurrences du zéro ne sont pas pour autant un indice de registre soutenu (Lappalainen 2004 : 80). Une partie des zéros sont soumis à des critères distributionnels, qui n'ont pas encore été très bien documentés.

En estonien, le système standard et la langue parlée ne connaissent pas d'écart comparable à celui qui existe en finnois. D'après Pool (1999), les formes pronominales brèves prédominent aussi bien dans la langue des conversations que dans les textes dramatiques (plus

¹ Nous remercions la Fondation Finlandaise pour la Culture du soutien qui nous a permis de participer à ce projet de recherche.

de 60 % des occurrences), alors que les formes longues représentent environ 10 % et les réalisations zéro environ un quart de tous les cas. Comme pour le finnois, les contextes d'emploi effectifs des zéros restent inexplorés (cf. cependant Tael 1988 : 17 ; EKG II 40).

Cet article se propose d'examiner, dans les corpus de finnois et d'estonien parlés, les occurrences des formes verbales à la 1^{re} et à la 2^e personne du singulier non accompagnées de pronom sujet. L'objectif de notre étude est de dégager des critères syntaxiques, sémantiques et interactionnels qui favorisent la réalisation zéro du pronom sujet. L'examen contrastif finno-estonien permettra de faire ressortir des convergences, mais aussi des divergences dans l'exploitation des possibilités communes.

2. Les données et les classements

Notre étude s'appuie sur une base de données de 423 verbes finnois et de 227 verbes estoniens de 1^{re} et de 2^e personne du singulier non accompagnés de pronom sujet.

Le corpus finnois a été constitué par le dépouillement de 8 heures d'enregistrements de conversations dans des situations de parole diverses.² Parmi les 423 verbes finnois, 299 sont de 1^{re} personne et 124 de 2^e personne. On peut constater que l'absence de pronom sujet est plus fréquente à la 2^e qu'à la 1^{re} personne. Les formes non accompagnées de pronom sujet représentent 18 % de tous les verbes de 1^{re} personne relevés dans les enregistrements, alors qu'à la 2^e personne, la proportion des réalisations zéro est de 27 % (compte non tenu des formes d'impératif).³

Le corpus estonien a été obtenu par le dépouillement des transcriptions de 23 conversations quotidiennes extraites du corpus d'estonien parlé de l'Université de Tartu⁴. La liste des 227 verbes comprend 83 formes de 1^{re} personne et 144 formes de 2^e personne. La prépondérance de la réalisation zéro à la 2^e personne apparaît encore plus forte qu'en finnois, puisque près de 49 % des formes verbales de 2^e personne du singulier ne sont pas accompagnées d'un pronom sujet. À la 1^{re} personne, la réalisation zéro concerne 18 % des formes verbales.

Le point de départ du classement de ces données se trouve dans les observations fournies dans la littérature sur trois contextes typiques des réalisations zéro : la coordination des verbes à la même personne, les réponses à des interrogations totales et les énoncés directifs (voir par ex. Lappalainen 2004 : 80-82). La présentation qui va suivre propose de regrouper ces contextes déjà connus avec d'autres moins bien documentés, qui semblent relever d'un même principe explicatif plus général.

On peut distinguer deux types de cas entre lesquels se répartissent les verbes non accompagnés de pronom sujet : d'une part, les cas où le verbe fait partie d'une unité structurelle plus large au sein de laquelle la personne sujet a déjà été mise en scène dans la

² Mis à part quelques conversations radiodiffusées qui font partie de notre propre collection, les enregistrements viennent des archives du département de finnois de l'Université de Helsinki. Les conventions suivantes sont utilisées dans la transcription des exemples finnois :

(.)	pause d'une longueur non spécifiée
sa-	amorce de mot
a:	allongement de la voyelle
((rires))	commentaires du transcripateur
[...]	chevauchements de parole
@...@	paroles rapportées

³ On note cependant d'importantes variations selon les enregistrements. À la 1^{re} personne, par exemple, le taux d'omission du pronom sujet est de 10 % dans certaines conversations familiales, alors que dans un débat culturel radiodiffusé, il s'élève à près de 40 %.

⁴ Pour une présentation détaillée de ce corpus et des conventions de transcription utilisées, voir par ex. Hennoste 2000.

valence d'un verbe, et, d'autre part, les cas où la réalisation zéro ne peut être ramenée à la présence d'un autre pronom dans le contexte linguistique immédiat.

Les premiers types d'omissions du pronom sujet, au sein d'une unité structurelle complexe, se répartissent en deux sous-groupes. Dans la section 3, nous examinerons d'abord les paires adjacentes (3.1), puis le procédé de non-répétition du pronom sujet (3.2). Quant aux cas où l'absence de pronom sujet n'est pas liée à la présence d'un autre pronom dans le contexte immédiat, nous examinerons d'abord l'ordre des constituants (section 4), puis les énoncés soumis à une modalité orientée vers l'interlocuteur (section 5), et enfin, nous présenterons quelques cas lexicalement spécifiques (section 6).⁵

3. Omission du pronom sujet au sein d'une unité structurelle complexe

3.1. Les paires adjacentes

Une conversation s'organise en tours de parole qui forment des séquences d'actions plus ou moins solides. L'une des unités interactionnelles fondamentales est la paire adjacente, composée de deux tours de parole prononcés par des locuteurs différents. La solidarité des paires adjacentes repose sur le fait que la première partie de la paire accomplit une action qui met en attente un certain type d'action à accomplir par la seconde partie (voir Schegloff et Sacks 1973 : 295-296).

3.1.1. Réponses simples

Les paires adjacentes sont par définition des séquences d'actions. Les types basiques de certains couples, tels les couples question-réponse, ont aussi des propriétés structurelles. En finnois et en estonien, une réponse simple à une interrogation totale, de type *oui/non*, peut être formée en répétant le verbe de la question :

- (1)⁶
 A: **saanks** mä **soittaa** sulle kohta uudestaan
 pouvoir-1-Q je téléphoner-INF
 est-ce que **je peux** te **rappeler** tout à l'heure
 B: **saat**
 pouvoir-2
 oui (fi116)
- (2)
 M: kule **sa pead** mind mingiks `debiiliks vöi.
 écouter-IMP-2 tu tenir-2 me-PAR DÉT-TRANS débile-TRANS PRT.Q
 dis, **tu me prends** pour un débile ou quoi?
 K: * `miks, **ei** `pea.
 pourquoi NÉG tenir
 pourquoi? non (es16)

Il s'agit alors de réitérer uniquement le verbe (éventuellement l'auxiliaire ou le modal), à la forme affirmative ou négative, conjugué en personne, si possible (le verbe négatif estonien est

⁵ Dans le corpus finnois, un certain nombre d'occurrences, attestées principalement dans des conversations institutionnelles, échoient dans la catégorie du registre soutenu. Ces cas ne seront pas étudiés dans cet article.

⁶ Les conventions utilisées dans l'analyse morphologique des exemples :

Les verbes : indicatif présent non marqué, PRÉT prétérit, IMP impératif, COND conditionnel, NÉG verbe négatif, INF infinitif, PP participe passé, 1 1^{re} personne du singulier, 2 2^e personne du singulier. Les noms : nominatif non marqué, ACC accusatif, PAR partitif, TRANS translatif, ILL illatif ; singulier non marqué, PL pluriel ; DÉT déterminant. Autres notations : PRT particule, Q marque d'interrogation, NÉG élément de négation.

dépourvu d'indice personnel), mais dépourvu de pronom sujet. Cette forme verbale « se projette » sur la séquence question, pour confirmer ou réfuter la modalité de celle-ci. Dans ce type de réponses simples, l'absence de pronom sujet est une contrainte structurelle, qui concerne non seulement la 1^{re} et la 2^e personne, mais aussi la 3^e personne.⁷

La répétition du verbe permet de former la seconde partie de la paire aussi dans d'autres types de couples, par exemple dans les couples directif-refus. Dans l'exemple (3), un couple directif-refus est situé au sein des paroles rapportées :

- (3)
 B: ku mä ajoin ni tota se vaa @Arja **kokeile** vauhtii **kokeile** painaa kaasuu
essayer-IMP-2
 quand j'ai conduit alors elle a dit @Arja **essaie** la vitesse **essaie** d'appuyer sur l'accélérateur
 Arja **kokeile** vauhtii@
 Arja **essaie** la vitesse@
 A: höh
 bof
 B: mä olin et @no **en** **kokeile**@
PRT NÉG-1 essayer
 j'ai dit @ eh non {je} **n'essaie pas**@ (fi079)

On trouve également des verbes dépourvus de pronom sujet dans des séquences à trois parties : le premier tour de parole annonce une information, le deuxième tour, qui répète la forme verbale tendue de la première séquence sous la modalité interrogative, exprime un « doute rituel » (Sorjonen 1997 : 130), puis le troisième, moyennant la reprise du verbe à la forme affirmative, apporte la confirmation :

- (4)
 A: **mä oon leikannu** mun hiuksia
je être-1 couper-PP
 je me suis coupé les cheveux
 B: **oot vai**
être-2 PRT.Q
 c'est pas vrai
 A: **oon**
être-1
 si c'est vrai (fi079)

3.1.2. Réponses non minimales

Lorsqu'elle est formée d'une construction verbale entière, la réponse peut contenir aussi le pronom sujet antéposé au verbe, sans que celui-ci soit accentué ou contrasté. Cependant, dans certains exemples de notre corpus, la réponse non minimale est un énoncé construit autour d'un verbe à la 1^{re} personne non accompagné de pronom sujet :

- (5)
 A: **ryntäsitsä** pitkältä
es-tu venu de loin
 B: ei: tuolt yläkerrast **tulin alas** vaan
 non, de l'étage au-dessus {je} **suis descendu** seulement (fi094)

Le contexte du couple question-réponse peut donc favoriser l'omission du pronom sujet au-delà d'une réponse simple.

3.2. La non-répétition du pronom sujet

⁷ Une réponse simple peut aussi être faite à l'aide d'une particule. Pour la différence de tâches qu'accomplissent les deux types de réponses dans la conversation finnoise, voir Sorjonen (2001 : 33-56).

La coordination de deux ou plusieurs verbes à la même personne est un procédé permettant de ne pas répéter la forme sujet devant chaque verbe. Une seule forme sujet est *mise en facteur commun* de plusieurs verbes :

(6)
 mina lükkasin sis ukse ikka lukku keerasin ka=ja (.) ja panin lidudes poodi
 alors moi j'ai poussé la porte, {j'}ai fermé aussi à clé et (.) et {je} suis parti(e) en courant au magasin
 (es191)

Dans cette section, nous passerons en revue différents contextes où le procédé de non-répétition du pronom sujet est exploité dans nos corpus.

3.2.1. Coordination avec ja

Les coordinations avec *ja* « et » constituent l'environnement où la non-répétition du pronom sujet se rencontre le plus fréquemment. L'exploitation de ce procédé dans le registre familier du finnois mérite ici une remarque spécifique.

Dans le finnois parlé familier, la mise en facteur commun du pronom sujet de deux verbes coordonnés à l'aide de *ja* est loin de se faire automatiquement. La non-répétition caractérise surtout la coordination d'actions conçues comme étroitement liées (Kalliokoski 1989 : 164-167, 189). Dans ce type d'exemples fréquent dans notre corpus, il s'agit de fragmenter la description d'une seule scène d'action, par ex. *informer quelqu'un de quelque chose*, en deux (ou plusieurs) mouvements, par ex. *téléphoner à quelqu'un et lui dire quelque chose* :

(7)
 mutta kuule mä soitan sitte tolle Leenalle ja kerron sille et
 mais écoute alors je vais téléphoner à Leena et {je} vais lui dire que (fi081)

La répétition du pronom sujet, en revanche, crée l'effet de présenter des actions indépendantes, l'idée de succession temporelle pouvant être explicitée par l'élément *sit(ten)* « puis » (voir Kalliokoski 1989 : 61, 173) :

(8)
 mä menetin niinku tasapainon ja sit mä otin pöydästä niinku tukee mutta
 j'ai perdu mon équilibre et puis j'ai pris appui sur la table mais (fi081)

Les exemples estoniens ne manifestent pas de tendance aussi forte à la non-répétition sémantiquement contrôlée. L'exemple (9) illustre la non-répétition du pronom dans une coordination qui crée une transition entre deux actions décalées, relevant de scènes différentes.⁸

(9)
 eks ma siis mõtlen rahulikult ja kui: õ huvi on et siss (.) võtan ühendust
 bon alors je vais réfléchir tranquillement et si heu ça m'intéresse alors (.) {je} prendrai contact (es97A9)

Notons qu'avec d'autres coordonnants, tels que *mut(ta)* (fi.) et *aga* (es.) « mais », la non-répétition du pronom sujet est assez marginale, aussi bien dans le registre familier du finnois qu'en estonien.

3.2.2. Autres enchaînements de verbes

⁸ Ce type d'exemple est bien sûr possible aussi en finnois, mais on le rencontre plus facilement dans une situation de parole institutionnelle que dans les conversations les plus familières. Il faut aussi noter que certains locuteurs exploitent le procédé de non-répétition plus largement que d'autres.

Parmi d'autres enchaînements de verbes, favorisant la non-répétition du pronom sujet, on peut mentionner les enchaînements en *jos... ni* (fi.) et *kui... siis* (es.) « si... alors », dans lesquels le premier verbe sert de cadrage conditionnel au deuxième :

(10)

[*kui sa* tõesti seda: **sööd** seda `muna`suppi või `ungari keeles `tojaš `leevešit, (.) *siis* **võit** ju `neljakümne `krooniga (.) `täitsa `ära **elada** (.) `kuus.
[*si tu manges* vraiment ça, cette soupe à l'œuf, ou en hongrois « tojasleves », (.) *alors* {tu} **peux** vraiment **vivre** avec quarante couronnes (.) par mois (es16)

3.2.3. Autoréparation

La non-répétition du pronom sujet s'observe aussi dans des autoréparations. Lorsque la retouche porte sur le sémantisme de la forme verbale, seul le verbe peut être réédité sans reprise du pronom sujet antéposé. Dans l'exemple (11), l'autoréparation est explicitement marquée par les particules (*tai siis* « enfin »), qui introduisent la forme verbale réparée :

(11)

ja sit **mä en ees päässy** sinne yhtiökokoukseen *tai siis* (.) **en viittyny mennä** ku mul oli saunavuoro sillon
et puis **je n'ai** même **pas pu aller** à l'assemblée générale *enfin* (.) {je} **n'ai pas voulu y aller** car j'avais mon heure de sauna en même temps (fi116)

Dans d'autres cas, les marques explicites de l'autoréparation (coupure de mots, pauses, particules) sont absentes, mais l'énoncé contient deux verbes tensés (cf. Hakulinen 1987). Dans l'exemple (12), l'énoncé commence avec le pronom sujet et un verbe modal (*ma pidin* « j'ai dû »), auxquels s'enchaîne un complément d'objet. Le verbe lexical, qui suit son complément, n'est pas à la forme infinitive (*mängima*), à laquelle on pourrait s'attendre, mais à la forme tensée *mängisin* « {j'}ai joué », ce qui modifie la modalité de l'énoncé, sans que le pronom sujet soit repris :

(12)

siis oli see õpetajate päev oli või see valentinipäev või mis ta oli,
alors il y a eu cette journée des professeurs c'était, ou cette Saint-Valentin, ou qu'est-ce que c'était?,
siis ma pidin seda *Summingut mängisin* onju.
alors je devoir-PRÉT-1 DÉT-PAR Summing-PAR jouer-PRÉT-1 PAR.Q
alors **j'ai dû** {j'}**ai joué** {le rôle de} Summing, n'est-ce pas (es17)

Dans les énoncés à deux verbes tensés, deux schémas de construction (« sujet verbe complément » et « complément verbe ») sont fondus ensemble. Dans la deuxième partie, le verbe est précédé de son complément. En estonien, l'antéposition du complément au verbe semble fonctionner comme une contrainte structurelle favorisant la réalisation zéro du pronom sujet (voir la section 4).

3.2.4. Reformulations

Des énoncés successifs peuvent se trouver en rapport de paraphrase. Les énoncés de reformulation sont encore un contexte propice à la non-répétition du pronom sujet.

Dans l'exemple (13), la reformulation sert à spécifier, à titre d'exemple, le sens du premier verbe ; dans (14), il s'agit d'utiliser un verbe d'abord à l'infinitif (*minna vastu* « aller chercher ») dans la construction du verbe *tahtma* « vouloir », puis de le reprendre à la forme tensée (au présent de l'indicatif qui a ici une valeur de futur : *lähen vastu*), en rajoutant un complément locatif :

(13)

B: [niin et et mä ymmärrän jos] **mä oisin tehny** hänelle jotain

[oui alors je comprend{rai}s si] **je** lui **avais fait** quelque chose
 A: nii-i
 ouais
 B: **et olisin sanonu** jotain (.) tai jotain
 PRT être-COND-1 dire-PP
 par exemple {j'}**avais dit** quelque chose (.) ou quelque chose (fi105)

(14)
 H: **mina tahtsin** ikka tal **minna vastu**, (.) no see oli ju [esimesel septembril.]
 moi **je voulais** quand même **aller le chercher** (.) parce qu'enfin, c'était le [premier septembre]
 S: [ma tean seda lugu. hehe]
 [je connais cette histoire, hé hé]
 H: **et lähen vastu** (0.8) kooli talle
 PRT aller-1 à la rencontre
 donc {je} **comptais aller le chercher** (0.8) à l'école (es191)

Comme dans les autres cas présentés ci-dessus, l'absence du pronom sujet peut être interprétée ici comme un indice de rattachement du verbe à un autre verbe.

3.2.5. Les subordinées postposées

On pourrait penser que la position subordinée fait partie des contextes favorisant la non-répétition du pronom sujet. Notre corpus finnois ne confirme cette hypothèse que partiellement.

Premièrement, on constate que dans plus de la moitié des exemples, le verbe recteur, lui aussi, est dépourvu de pronom sujet. Ceci concerne en particulier les énoncés directifs à la deuxième personne, notamment avec le verbe recteur à l'impératif :

(15)
 soita ku **tuut** kotiin
 téléphone quand {tu} **arrives** à la maison (fi079)

Dans les exemples de ce type, l'absence de pronom sujet en position subordinée semble liée à l'acte de langage « directif », accompli par l'énoncé entier (voir la section 5.1).

La non-répétition proprement dite du pronom sujet est susceptible d'apparaître, par exemple, dans les séquences en *kun* « quand » à caractère parenthétique, qui servent à localiser l'action du verbe recteur après coup, avant la poursuite de la ligne d'argumentation principale :

(16)
 mä luin Iltalehtee just tossa **kun tulin** (.) *kotiin bussissa* --- ni tota siinä oli
 et
 je lisais le « Iltalehti » ((un journal de l'après-midi)) tout à l'heure là *quand {j'}étais* (.) *dans le bus pour rentrer* --- alors il y avait un article disant que (fi116)

Dans le corpus estonien, aucun cas d'omission du pronom sujet motivée par la position subordinée du verbe n'a été relevé. L'omission est toutefois possible, comme le montre un exemple cité par Pool (1999 : 165) : *ka mina tunnen, et olen väsinud* « je sens aussi que {je} suis fatigué ».⁹

4. L'ordre des constituants CV

⁹ Deux exemples estoniens ressemblent à l'exemple finnois (15), mais en réalité, il s'agit de locutions plus ou moins figées : *tee mis tahad* « on ne peut rien y faire » (litt. « fais ce que {tu} veux ») (191) ; *p(h)üüa kuidas tahad* « on a beau essayer » (litt. « essaye comme {tu} veux ») (222).

En estonien, la présence du complément d'objet en début de construction, avant le verbe, semble favoriser la réalisation zéro du pronom sujet de 1^{re} et de 2^e personne :

(17)
peaasi=inglis=keelt oskad
 l'essentiel c'est que {tu} **saches** l'anglais (es15)

(18)
 JA `NIME ÜTLEN KA
 et {je} **dirai** aussi le nom (es16)

La première position peut être occupée aussi par un autre complément (généralement accentué) :

(19)
lõuna ajal peat ikka sooja sööki sööma
 à midi, {tu} **dois** quand même manger quelque chose de chaud (es24)

(20)
nootidega kirjutad üles pärast jah.
 {tu} {l'}**écris** avec des notes de musique ensuite, c'est ça (es25)

L'absence de pronom sujet semble ici liée à la tendance au maintien du verbe en seconde position (règle dite V2), associée à une certaine réticence de l'usage parlé à l'égard de l'inversion du verbe et du sujet (cf. à ce sujet les statistiques données par Lindström 2001b : 140) : l'un des moyens de maintenir le verbe en 2^e position sans procéder à l'inversion consiste alors à supprimer le pronom sujet.

Dans le corpus finnois, on peut également constater que parfois le verbe non accompagné de pronom sujet est précédé d'un complément (voir l'ex. (5)). À la différence de l'estonien, l'antéposition au verbe d'un élément autre que le sujet apparaît plutôt comme une conséquence de l'absence du pronom sujet que comme la raison de l'omission. En effet, on trouve des constituants antéposés dans les contextes qui favorisent la non-répétition du pronom sujet.

Dans les cas de reformulation, par exemple, il arrive qu'un constituant qui est postposé au verbe dans le premier énoncé se trouve avant le verbe du deuxième énoncé, non accompagné de pronom sujet :

(21)
mä teen *iltaa* koko ajan paitsi tänään mä olin kymmenest puol kuuteen
je fais *le soir* tout le temps sauf aujourd'hui j'ai travaillé de dix heures à cinq heures et demie
 ku (.) oli niinku lauantai mutta (.) *iltaa teen* kolmest yhteetoista
 parce que (.) c'était samedi mais (.) c'est *le soir* que {je} **fais** de 15 h à 23 h (fi101)

5. Énoncés soumis à une modalité orientée vers l'interlocuteur

Les réalisations zéro du pronom sujet ont aussi des motivations qui découlent du type d'acte langagier qu'accomplit l'énoncé. L'absence de pronom sujet est une particularité connue notamment des *énoncés directifs* à l'aide desquels le locuteur incite son interlocuteur à adopter un certain comportement (Hakulinen et al. 2004, § 1645). L'impératif est considéré comme le mode basique de ce type d'énoncé. Mais un directif peut aussi être formé autour d'un verbe à l'indicatif présent ou au conditionnel. De même, un énoncé interrogatif peut servir de directif.

Par ailleurs, le mode conditionnel est le noyau des énoncés optatifs (Kauppinen 1998 : 187), qui se caractérisent par l'absence de pronom sujet, qu'il s'agisse d'un emploi directif ou non. La même remarque peut être faite à propos des énoncés interrogatifs : ceux-ci connaissent aussi d'autres emplois que l'emploi directif, susceptibles de favoriser la réalisation zéro du pronom sujet.

Nous examinerons dans cette section séparément les directifs à l'indicatif présent, les optatifs et les questions. Un trait commun permet de regrouper ces trois cas : ils sont dotés d'une modalité qui est orientée vers l'interlocuteur.

5.1. Les directifs à l'indicatif présent¹⁰

L'absence de pronom sujet est une caractéristique qui rapproche les énoncés directifs à l'indicatif présent des directifs à l'impératif. D'après Hakulinen et al. (à paraître, § 1663), les énoncés directifs à l'indicatif présent fonctionnent comme des instructions ou des conseils. En comparaison des impératifs, ils ont été considérés comme moins catégoriques (Penttilä 1963, § 321 ; Lappalainen 2004 : 207).

Dans l'exemple (22), deux types de directifs, l'un à l'impératif et l'autre à l'indicatif, sont utilisés côte à côte :

- (22)
- 1 B: mut mistä mä saan ne rahat
mais où est-ce que je trouve les sous
- 2 A: no **mee** töihi ja **hanki** ne
PRT aller-IMP-2 travail-PL-ILL et gagner-IMP-2 les-ACC
ben prends un travail et gagne-les
- 3 B: nii-i kai
ouais certainement
- 4 A: **meet** [vaan johonki töihi mist sä saat rahaa]
aller-2 PRT quelque part-ILL travail-PL-ILL
{tu} **prends** [tout simplement un travail qui te rapporte de l'argent] (fi079)

Le directif à l'impératif (ligne 2) suscite une réponse (ligne 3) que l'on peut interpréter comme le signe d'une réticence à s'engager à accomplir l'action suggérée (cf. Sorjonen 2001 : 127). À la ligne 4, la locutrice A reformule alors l'exhortation directe de la ligne 2 comme un conseil en utilisant l'indicatif présent et en ajoutant une précision sur le travail envisageable.

Le mode indicatif permet aussi d'utiliser dans les directifs des verbes qui, par leur sémantisme, sont difficilement compatibles avec le mode impératif. Dans l'exemple (23), il s'agit du verbe *saada* « recevoir, obtenir » qui désigne un procès non agentif :

- (23)
- jos **tarviit** nin **saat** toisen tilalle sitte
si {tu} **as besoin** alors {tu} **auras** un autre ((excavateur)) à la place (fi094)

Cet énoncé exprime une offre. Ce qu'il a en commun avec les exhortations plus directes, c'est de désigner un procès encore non réalisé que le locuteur suggère à son interlocuteur.

Dans l'exemple (23), on observe l'absence de pronom sujet aussi dans la séquence en *jos* « si ». Comme nous l'avons déjà noté dans la section 3.2.5, l'absence de pronom sujet peut concerner dans les énoncés directifs les verbes en position subordonnée, quel que soit l'ordre linéaire du verbe recteur et du verbe subordonné. Cette observation semble confirmer l'idée selon laquelle l'absence de pronom sujet est motivée dans les directifs par l'acte langagier qu'accomplit l'énoncé entier.

¹⁰ Nous examinerons dans cette section uniquement des exemples finnois. Pour les énoncés directifs en estonien, nous renvoyons à l'article de Metslang dans ce volume.

5.2. Les optatifs

Un type d'énoncés apparenté aux directifs et favorisant l'omission du pronom sujet est celui des *optatifs*. Nous utilisons ici le terme *optatif* dans le sens de Kauppinen (1998 : 187-193) : il s'agit d'énoncés au conditionnel dont les propriétés structurelles (par ex. la place initiale du verbe ou la présence de certaines particules) conduisent à les interpréter comme des « souhaits ».

En finnois, un optatif se forme à l'aide d'un verbe au conditionnel présent, placé en tête d'énoncé, et non accompagné de pronom sujet. Les optatifs de 2^e personne se prêtent bien à l'emploi directif :

(24)
Yrittäisit edes!
 essayer-COND-2
 « **Si {tu} pouvais** au moins **essayer** ! » (Penttilä § 319 3)

Lorsque le verbe est au conditionnel passé, l'optatif peut viser un procès non réalisé dans le passé. Il véhicule une charge affective de déploration (Kauppinen 1998 : 189-190) :

(25)
oisit **nähny** ne ilmeet ja eleet ja (.) mitä Sanna teki
 être-COND-2 voir-PP
 {tu} **aurais dû voir** les mimiques et gestes et (.) que Sanna a faits (fi101)

Notons que l'ajout d'un pronom sujet devient possible lorsque l'optatif comporte une particule, telle que *voi kun* « si » : *voi kun sä oisit nähny...* « si tu avais vu... ».

En estonien, le conditionnel s'emploie, de même qu'en finnois, pour exprimer des souhaits, des propositions et des demandes (voir R. Pajusalu et K. Pajusalu dans ce volume). La réalisation du pronom sujet présente cependant des caractéristiques propres. D'après R. Pajusalu et K. Pajusalu (dans ce volume), le pronom sujet s'emploie régulièrement avec la forme longue du conditionnel, dotée de l'indice personnel, mais il peut être absent auprès de la forme brève, qui ne désambiguïse pas la personne sujet. Ainsi, en estonien, la réalisation zéro du pronom sujet d'un verbe au conditionnel a pour effet d'impersonnaliser ou d'ambiguïser l'énoncé :

(26)
 M: **oleks pidanud veel** midagi **head** **ostma**=aga.
 {j'} **aurais dû** / **il aurait fallu** acheter encore quelque chose de bon mais (R. Pajusalu et K. Pajusalu dans ce volume, ex. (15))

5.3. Les questions

Comme les optatifs, les énoncés interrogatifs peuvent être utilisés comme directifs. L'emploi directif d'une interrogative forme aussi un contexte propice à la réalisation zéro du pronom sujet (Hakulinen et al. 2004, § 1661) :

(27)
annatko mulle stendarin
 donner-2-Q
peux-{tu} me **donner** le briquet (fi062)

L'absence de pronom sujet s'observe aussi dans des « vraies questions », au moins dans certains contextes. Le finnois et l'estonien parlés disposent de systèmes complémentaires de

l'emploi du pronom sujet et des marques d'interrogation totale, que nous présenterons ci-dessous, avec des exemples de verbes non accompagnés de pronom sujet.

5.3.1. Finnois

Dans les interrogations totales, portant sur la proposition entière, il existe, en finnois, une certaine complémentarité, observée par Lappalainen (2004 : 82), de la présence ou absence de pronom sujet et de l'emploi des marques d'interrogation :

- (28)
- | | | | | | | | | |
|-----|-------------|----|---|-------------|---------|---|------------|---------|
| (a) | puhuks | sä | ~ | (b) | puhutsä | ~ | (c) | puhutko |
| | parler-2-Q | tu | | parler-2-tu | | | parler-2-Q | |
| | parles-tu ? | | | | | | | |

Lorsque le pronom sujet est présent, le suffixe interrogatif *-kO(s)* peut avoir la forme réduite *-ks* (a), ou il peut être absent (b), seule l'inversion indiquant l'interrogation (dans ce cas, le pronom est cliticisé au verbe). En l'absence de pronom sujet, le suffixe interrogatif s'emploie à la forme non réduite *-kO* (c).

Cette variation s'observe dans l'exemple (29), qui est un énoncé prononcé par un locuteur adulte s'adressant à son enfant :

- (29)
- | | | | |
|----|--|---------------|----------------|
| no | puhutsä | Karille Heidi | puhutko |
| | parler-2-tu | | parler-2-Q |
| | alors Heidi veux-tu parler à Kari veux {-tu} (fi094) | | |

L'interrogative est d'abord formée à l'aide de l'inversion du verbe et du pronom sujet, puis le verbe est repris avec le suffixe *-ko*. Ci-dessus, la répétition du verbe crée un effet d'insistance.

L'alternance entre le pronom et le suffixe *-kO* s'observe aussi dans le contexte des autoréparations et des reformulations. L'absence de pronom sujet et l'emploi du suffixe interrogatif *-kO* sont typiques notamment des « secondes » questions, qui sont en rapport de spécification avec une autre question :

- (30)
- | | | | | |
|----|---|---|-------------------|---------|
| A: | lähtisitsä | kattoon näitä Keski-Euroopan tulvia --- | ymmärrätkö | ihmisiä |
| | partir-COND-2-tu | | comprendre-2-Q | |
| | partirais-tu voir les inondations en Europe Centrale - - - comprends {-tu} les gens | | | |
| | jotka matkustavat Saksaan kattomaan kuinka ne spludailee | | | |
| | qui voyagent jusqu'en Allemagne pour voir comment ils se font mouiller (fiRC) | | | |

Mis à part les contextes de reformulation et les interrogatives fonctionnant comme des directifs, les exemples de réalisations zéro du pronom sujet se trouvent, dans notre corpus finnois, principalement dans des situations de parole institutionnelles.¹¹ Mais l'absence de pronom sujet n'est pas étrangère non plus à certains contextes interactionnels des conversations familiales. Dans l'exemple (31), le pronom sujet est absent dans une question qui remet en cause l'affirmation précédente de l'interlocutrice :

- (31)
- | | |
|----|--|
| A: | mähän saisin asuntotukee jos mä asusin vuokralla (.) ja |
| | mais je toucherais une allocation de logement si j'habitais dans un appartement de location (.) et |
| | nyt mä en saa (.) ni tota: [mähän tienaisin siinä |
| | actuellement je ne touche rien (.) alors [je gagnerais dans |

¹¹ En finnois, l'emploi de verbes à la 2^e personne du singulier non accompagnés de pronom sujet a été qualifié de « tutoiement formel », permettant de s'écarter du registre le plus familier sans avoir recours au vouvoiement (voir par ex. Lappalainen 2004 : 199).

B: [no mut (.) **saisit**]ko siinäkin tapauksessa et ne tietää et sul on
 toucher-COND-2-Q
 mais (.) la **toucherais**{-tu} même au cas où ils sauraient que tu as
 et sä omistat oman asunnon
 que tu es propriétaire d'un appartement (fi116)

Dans la conversation, un tour de parole qui initie un couple question-réponse n'a pas forcément la forme interrogative. Un énoncé assertif peut aussi mettre en attente une confirmation de la part de l'interlocuteur, en particulier si l'affirmation porte sur une information qui le concerne directement. Dans notre corpus, les séquences questions à la forme assertive, éventuellement accompagnées de la particule interrogative *vai*, sont un contexte dans lequel on relève des réalisations zéro du pronom sujet de 2^e personne.

Dans l'exemple (32), il s'agit d'un récit. À la ligne 6, la locutrice B propose un prolongement à la séquence narrative produite par son interlocutrice A (lignes 1 et 5). Cet énoncé véhicule une hypothèse sur l'action de l'interlocutrice dans la situation donnée : le verbe de 2^e personne (*soitit*) est dépourvu de pronom sujet, et la particule interrogative *vai*, qui termine le tour de parole, incite la locutrice initiale à continuer :

(32)
 1 A: --- ni sitte tota (.) mä vaan odotin ja odotin ja odotin ei se tänne tullu
 alors ensuite (.) j'ai attendu et attendu et attendu il ((le frère de la locutrice)) n'est pas arrivé ici
 ((3 lignes de transcription supprimées))
 5 A: sitte tota (.)
 ensuite euh (.)
 6 B: sit **soitit** kotiin ja sielläkään ei kukaan tienny vai
 ensuite {tu} **as téléphoné** chez tes parents et ils ne savaient rien non plus *ou comment* (fi101)

Les séquences questions ayant la forme d'un énoncé assertif peuvent aussi comporter le pronom sujet (voir des exemples dans Sorjonen 2001 : 66-72). Il semble que l'omission du pronom sujet permette d'accentuer le fondement hypothétique de la question.

5.3.2. Estonien

En estonien parlé, il existe au moins quatre procédés pour former des énoncés interrogatifs appelant une réponse de type *oui/non* :

- 1) en faisant précéder l'assertion correspondante par la particule interrogative *kas* (procédé standard dans la langue écrite) : *kas sa tuled?* « viens-tu ? »
- 2) en plaçant le verbe en tête d'énoncé et en le faisant suivre de la forme brève du pronom sujet (inversion) : *tuled sa?*
- 3) en modifiant la courbe intonative de l'énoncé assertif, sans modification de la structure syntaxique ; ce procédé est réputé produire surtout des interrogations d'un type particulier par lesquelles le locuteur formule une hypothèse au sujet de laquelle il attend une confirmation ou une explication (EKG II 173) : *sa vist tuled?*
- 4) par l'ajout en fin d'énoncé de la particule *või/vä* (ou de l'une de ses variantes ; voir Lindström 2001a), qui exprime elle aussi une demande de confirmation adressée à l'interlocuteur et contribue donc à identifier l'énoncé comme interrogatif : *tuled või?*

Les interrogations des deux derniers types constituent, d'après notre corpus, un contexte favorable à la réalisation zéro du pronom sujet, alors que celle-ci semble beaucoup plus rare dans les questions en *kas*. Voici des exemples :

(33)
 S: [(-) stseen] Medüüsi parvelt, **tead** seda pilti. (.)
 la scène du radeau de la Méduse, {tu} connais ce tableau ? (.)
 K: ei ma ei ole näind üldse

non, je l'ai jamais vu (es23)

(34)

K: ahah (1.2) ja **jõuad** ned 'läbi ka lugeda võ= **ei** 'jõua
avoir le temps-2 PRT.Q NÉG avoir le temps
 ahah (1.2) et {tu} **as le temps** de les lire aussi **ou pas** ? (es227)

(35)

pesed pead ka omme=vä.
 {tu} te **laves** la tête aussi demain ? (es26)

6. Quelques exemples spécifiques

Dans cette dernière section, nous présenterons encore quelques exemples de réalisations zéro lexicalement ou sémantiquement spécifiques.

6.1. Trois formes estoniennes : *näed*, *tead* et *saad aru*

En estonien, parmi les occurrences de réalisation zéro du pronom sujet, trois formes verbales de 2^e personne, *näed* « {tu} vois », *tead* « {tu} sais » et *saad aru* « {tu} comprends » ont pour fonction principale d'attirer ou de retenir l'attention de l'interlocuteur :

(36)

EP: [kule **näed** siin on] Tartu aadress isegi, [Tartu telefon isegi.]
 écoute {tu} **vois** ici il y a même l'adresse de Tartu, le téléphone de Tartu. (es15)

(37)

J: Alarit ei=käind siin=vä. (0.8)
 Alar n'est pas venu ici ? (0.8)
 H: **tead**=ta oli nii täis, sellepärast ta vist ei jõuagi siia.
 {tu} **sais** il était tellement bourré, c'est pour ça qu'il pourra peut-être même pas venir ici (es10)

(38)

M: [ei no jaa aga selle] taga on **sad=aru** selline [lähenemine.]
 bon enfin oui, mais derrière ça il y a, {tu} **comprends**, cette attitude (es1)

Ces formes, très fréquentes dans le corpus, ressemblent davantage à des particules qu'à des verbes pleins régissant des compléments (cf. Keevallik 2003).

6.2. *en tiedä* (fi.) et *ei tea* (es.)

Soumis à la négation, le verbe *tietää* (fi.) ~ *teadma* (es.) « savoir » connaît un emploi sans pronom sujet. En finnois, le verbe négatif porte la désinence personnelle de 1^{re} personne du singulier (*en tiedä* « {je} ne sais pas ») ; en estonien, il s'agit d'une forme qui ne spécifie pas la personne sujet (*ei tea*). En comparaison de la forme accompagnée du pronom sujet, la forme *en tiedä* / *ei tea* a un sens affaibli. Elle exprime souvent l'hésitation ou le doute, par exemple au sujet d'une affirmation de l'interlocuteur (ex. (39)), et non pas véritablement le fait de ne pas savoir quelque chose. Utilisée comme réponse à une interrogative, elle peut traduire une indifférence (éventuellement feinte) de la part du locuteur vis-à-vis du sujet de la question (ex. (40)). Cette forme est aussi fréquemment utilisée pour introduire des interrogations indirectes (ex. (41)).

(39)

J: ei ma räägingi, et ikkagi, loomulikult populaarteaduslikud on lühikesed, aga non, c'est bien ce que je dis, que tout de même, bien sûr, les {ouvrages} de vulgarisation sont courts, mais nad on ikkagi vähemalt kakssada kakssada viiskend

ils font tout de même au moins deux cents ou deux cent cinquante ((pages))

M: no **ei tea**.
PRT NÉG savoir
mouais, {je} **sais pas** (es1)

(40)

A: kauankohan me ollaan puhuttu
on a parlé pendant combien de temps
B: no **en tiiä** (.) aika kauan vissiin
PRT NÉG-1 savoir
ben {je} **sais pas** (.) assez longtemps sans doute (fi079)

(41)

H: **ei tea** kas ta esmaspääval [jöudis]=vä.
NÉG savoir Q
je me demande s'il a pu y aller lundi (es10)

6.3. *en oo kyl(lä) tienny*

Dans le corpus finnois, la négation et l'absence de pronom sujet se combinent avec la particule concessive *kyl(lä)* dans les énoncés de type *en oo kyl(lä) tienny ~ kuullu* etc. « {je} ne savais pas ~ {je} n'ai pas entendu parler » :

(42)

B: [ai: ai se on selllane (.) **en oo kyllä tienny** mä luulin että
NÉG-1 être PRT savoir-PP
[ah ah c'est com]me ça (.) {je} **ne savais pas** moi je croyais que (fi105)

À l'aide de cette forme, le locuteur fait savoir que le contenu du tour ou des tours de parole précédent(s) est pour lui une information nouvelle. La particule *kyllä* actualise une opposition entre l'état d'ignorance et le fait qu'en principe, le contenu aurait pu être familier au locuteur.

6.4. *meinasin just kysyy*

La réalisation zéro s'emploie aussi dans la forme *meinasin just kysyy ~ sanoo* « {j'}allais juste [te] demander ~ dire » :

(43)

A: no onks sulla sitte aamulla (.) aamulla sitte yliopistolla vielä ollu jotain
mais le matin (.) le matin est-ce que tu as eu encore quelque chose à la fac
K: kyllähän mul siel on tota (.) niinku periaatteessa ja (.)
oui oui il y a eu (.) en théorie et (.)
A: ((rires étouffés))
K: käytännössäkin ni (.) ollu jo[tain
en pratique aussi (.) encore quel[que chose
A: [**meinasin just kysyy** et mitä toi periaattees tarkoittaa
[{j'}]allais juste te **demander** ce que tu voulais dire avec « en théorie » (fi101)

Cette forme se rapporte à un tour précédent qui comporte un élément ajouté après coup (ci-dessus : *ja (.) käytännössäkin* « et (.) en pratique aussi ») et redéfinissant la portée d'une affirmation. La pertinence de cet ajout est approuvée par l'interlocuteur, qui utilise la forme *meinasin just sanoo ~ kysyy*.

7. Conclusion

Cet article avait pour objectif d'offrir un aperçu général sur les facteurs qui favorisent la réalisation zéro du pronom sujet de 1^{re} et de 2^e personne du singulier en finnois et en estonien parlés. Notre présentation s'est basée sur les observations fournies dans la littérature sur trois contextes typiques des réalisations zéro : la coordination des verbes à la même personne, les réponses à des interrogations totales et les énoncés directifs. Nous avons essayé, d'une part, de discerner des principes explicatifs plus généraux, permettant de regrouper ces contextes déjà connus avec d'autres moins bien documentés, et, d'autre part, d'apporter quelques précisions sur l'exploitation du procédé de non-répétition du pronom sujet.

Nous avons également prêté attention à l'ordre des constituants autour des verbes non accompagnés de pronom sujet. Il s'est avéré qu'en estonien, l'antéposition au verbe d'un complément est un facteur important favorisant la réalisation zéro du pronom sujet.

Enfin, nous avons exposé quelques exemples spécifiques qui montrent que les réalisations zéro peuvent caractériser l'emploi de certains lexèmes verbaux, ainsi que certains contextes sémantiques et interactionnels.

Références

- EKG II – Eesti keele grammatika II : Süntaks, Tallinn 1993.
- Erelt, M., Erelt T., Ross K., 1997, Eesti keele käsiraamat, Tallinn.
- Hakulinen, A., 1987, *Eiköhän siit tullu ekonomi siit tuli nii*. Eräiden lausesulautumien tarkastelua. – M. Koski, E. Lähdemäki, K. Häkkinen, Fennistica festiva in honorem Göran Karlsson septuagenarii, Åbo, 11-20.
- Hakulinen, A., Vilkuna, M., Korhonen, R., Koivisto, V., Heinonen, T., Alho, I., 2004, Iso suomen kielioppi, Helsinki.
- Hennoste, T., 2000, Eesti suulise kõne uurimine : transkriptsioon, taust ja korpus. – Keel ja kirjandus 2, 91-106.
- Kalliokoski, J., 1989, *Ja*. Rinnastus ja rinnastuskonjunktion käyttö, Helsinki.
- Kauppinen, A., 1998, Puhekuviot, tilanteen ja rakenteen liitto. Tutkimus kielen omaksumisesta ja suomen konditionaalista, Helsinki.
- Keevallik, L. 2003, From interaction to grammar, Estonian finite verb forms in conversation, Uppsala (Studia Uralica Upsaliensia).
- Lappalainen, H., 2004, Variaatio ja sen funktiot. Erään sosiaalisen verkoston jäsenten kielellisen variaation ja vuorovaikutuksen tarkastelua, Helsinki.
- Lindström, L., 2001a, Grammaticalization of *või/vä* questions in Estonian. – Papers in Estonian Cognitive Linguistics, Tartu (Publications of the Department of General Linguistics, University of Tartu 2), 90-118.
- Lindström, L., 2001b, Verb-initial clauses in narrative. – Estonian : Typological Studies V, Tartu (Publications of the Department of Estonian of the University of Tartu 18), 138-168.
- Paunonen, H., 1995[1982], Suomen kieli Helsingissä. Huomioita Helsingin puhekielen historiallisesta taustasta ja nykyvariaatiosta, Helsinki.
- Paunonen, H., 2001, Yksikön 1. persoonan pronominin käyttö Helsingin puhekielessä. – M. Blomqvist, M. Saari, P. Slotte, Våra språk i tid och rum, Helsinki (Meddelanden från Institutionen för nordiska språk och nordisk litteratur vid Helsingfors universitet genom Mirja Saari B:21), 154-168.
- Penttilä, A., 1963, Suomen kielioppi, Porvoo.
- Pool, R., 1999, About the use of different forms of the first and second person singular personal pronouns in Estonian cases. – Estonian : Typological Studies III, Tartu (Publications of the Department of Estonian of the University of Tartu 11), 158-184.
- Schegloff, E., Sacks, H., 1973, Opening up closing. – Semiotica 8 (4), 289-327.

- Sorjonen, M.-L., 1997, Korjausjäsenitys. – L. Tainio, Keskusteluanalyysin perusteet, Tampere, 111-137.
- Sorjonen, M.-L., 2001, Responding in Conversation: A Study of Response Particles in Finnish, Amsterdam.
- Tael, K., 1988, Sõnajärjemallid eesti keeles (võrrelduna soome keelega), Tallinn (Preprint KKI-56).